



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Madame Francine MACORIG-VENIER, Professeur des Universités, Directrice élue par le conseil de laboratoire du Centre de Droit des Affaires,

à l'effet de signer en son nom, pour le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) 933 – Centre de Droit des Affaires :

- en dépenses : les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette,
- les ordres de missions temporaires impactant le budget du CRB 933, hormis ceux les concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

La présente délégation prend effet le 1^{er} septembre 2017 jusqu'au 30 septembre 2017 dans l'attente de l'avis de la commission de la recherche.

Il est mis fin, à la même date, à la délégation de signature consentie, à Mme Marie-Hélène MONSERIE-BON et Mme Corinne HOUIN SAINT-ALARY, datée du 6 février 2017.

La déléguée,

Francine MACORIG-VENIER

Fait à Toulouse, le 7 juillet 2017

La Présidente,

Corinne MASCALA